



Ouest Guyane
un territoire, des projets, un avenir

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUEST GUYANAIS

Lumière sur...
L'ANNÉE 2015



Rapport d'activité
de la
CCOG

N° ISSN : 1960-9388





L'EDITO	5
L'ORIENTATION BUDGETAIRE 2015	6
I - LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUEST GUYANAIS	9
1- Le territoire	9
2- Les instances décisionnelles	10
3- L'organigramme des services en 2015	11
II - L'ÉLECTRIFICATION RURALE	13
1- Les opérations finalisées sur les extensions du réseau électrique en 2015	13
2- L'opération d'extension de réseau en cours en 2015	14
3- Les opérations de construction/renforcement des centrales de production en cours en 2015	14
III - LE PÔLE AGRO-ALIMENTAIRE DE L'OUEST GUYANAIS	17
1- L'abattoir, un outil de mieux en mieux maîtrisé	17
2- Un service de livraison en développement	18
3- Un atelier de transformation en évolution	18
IV - LE PROGRAMME LEADER	21
1- La situation de la fin de programmation 2009-2015	21
2- L'élaboration du dossier de candidature LEADER	22
V - LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	24
1- Des projets en cours d'études et de réalisation	24
2- L'animation économique territoriale	25
VI - LE PORT DE L'OUEST	26
1- Une réponse à des besoins locaux	26
2- Les travaux importants de fin d'année	27
VII - LA GESTION DES DÉCHETS	28
1- La collecte de déchets	28
2- Les infrastructures réalisées dans le cadre du plan d'urgence	29
VIII - LES MOMENTS FORTS EN 2015	34
1- Le séminaire de Maripa-Soula, du 26 au 27 mars 2015	34
2- Le séminaire de Saül, du 16 au 19 septembre 2015	35

Édito

En tant que Président de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG), je me dois de rendre le présent rapport qui résume les engagements et les décisions que la CCOG a pris et mis en oeuvre durant l'année 2015. Ce rapport met en exergue les champs d'intervention et les domaines d'action de la Communauté de Communes. 2015 a été une année de dialogue, de concertation et d'action partenariale.

Les réalisations s'inscrivent dans le cadre des 3 grands blocs de compétences statutaires :

- Aménagement du territoire ;
- Développement économique ;
- Protection de l'Environnement, particulièrement la gestion des déchets.

En matière d'aménagement du territoire, le rapport souligne l'effort effectué dans le domaine de l'électrification rurale et le développement rural ; notamment à travers la construction de six centrales hybrides dans les villages du Haut-Maroni pour un investissement de plus de 12 millions d'euros. Des investissements ont eu lieu aussi pour le renforcement du Pôle Agrolimentaire de l'Ouest.

S'agissant du développement économique, la Communauté de Communes a privilégié la concertation autour du schéma de développement de l'Ouest Guyanais. Un outil de planification devenu indispensable. Mais son action a été également marquée par la poursuite des opérations et études concernant les zones d'aménagement économique sur l'ensemble du territoire communautaire. Le Port de l'Ouest a vu se poursuivre la phase 1 des travaux de franchissement du Maroni, ainsi que des aménagements de la plateforme portuaire.

Dans le domaine de l'environnement, la CCOG poursuit son effort pour optimiser, d'une part la collecte et le traitement des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire, et d'autre part pour investir dans les installations nouvelles et la mise aux normes des anciennes.

En répondant au mieux aux besoins et attentes de la population de l'Ouest Guyanais, la CCOG participe et contribue à l'affirmation du territoire « Ouest Guyane » en pleine mutation.

Actrice et facilitatrice, la CCOG se veut un outil de proximité au service du territoire et de ses habitants privilégiant la qualité du service public et l'intérêt général.

Fort de son bilan et de son expertise, la CCOG est un acteur incontournable de la Guyane. Au côté de l'Europe, de l'Etat, de la Collectivité Territoriale de la Guyane, des Intercommunalités, des Communes mais également des autres organismes consulaires, nous devons rester soudés pour relever le défi de la démographie, de l'emploi et de la jeunesse.

Léon BERTRAND
Président de la CCOG



« La CCOG dispose de multiples richesses et atouts qu'il faut mettre en avant pour promouvoir l'économie de l'Ouest Guyanais. »

Léon BERTRAND

ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2015

LE DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (DOB) :

La loi « Administration Territoriale de la République » du 6 février 1992, prévoit que les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale doivent organiser un débat sur les orientations budgétaires de l'exercice à venir. Ceci dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif.

Le DOB a eu lieu le 12 février 2015. Le contexte économique et budgétaire national (loi de finances 2015), le ralentissement économique, la persistance du chômage avec une forte baisse de la consommation, la prévision de croissance de 1%, la baisse du prix des énergies fossiles, la baisse de la devise euro face au dollar, l'effort demandé aux collectivités territoriales (plus de 11 milliards à l'horizon de 2017), l'analyse rétrospective, la situation financière et fiscale de la CCOG pour la période 2010-2015, la présentation des priorités budgétaires 2015 et des projets d'investissements en cours ont été les éléments principaux du débat.

Le budget de la CCOG comprend le budget principal et les deux budgets annexes de l'immobilier (entreprise et Port de l'Ouest).

BUDGET PRIMITIF 2015

Le budget primitif 2015 voté lors du Conseil Communautaire du 7 avril 2015 s'élève, toutes sections confondues à **52 784 119,98€**.

La section de fonctionnement se présente en équilibre ainsi :

- Dépenses de fonctionnement : 21 428 494,12€
- Recettes de fonctionnement : 21 428 494,12€

La section d'investissement se présente ainsi :

- Dépenses d'investissement : 31 355 625,86€
- Recettes d'investissement : 31 355 625,86€

BUDGET ANNEXE DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Le montant total du budget annexe de l'immobilier d'entreprise, s'élève, toutes sections confondues à **1 902 011,46€**.

La section de fonctionnement se présente en équilibre ainsi :

- Dépenses de fonctionnement : 699 500,74€
- Recettes de fonctionnement : 699 500,74€

La section d'investissement se présente en équilibre ainsi :

- Dépenses d'investissement : 1 202 510,72€
- Recettes d'investissement : 1 202 510,72€

BUDGET ANNEXE DE L'IMMOBILIER DU PORT DE L'OUEST

Le montant total du budget annexe du port de l'Ouest, s'élève, les deux sections confondues à **4 444 670,13€**.

La section de fonctionnement se présente en équilibre ainsi :

- Dépenses de fonctionnement : 1 867 196,99€
- Recettes de fonctionnement : 1 867 196,99€

La section d'investissement se présente en équilibre ainsi :

- Dépenses d'investissement : 2 577 473,14€
- Recettes d'investissement : 2 577 473,14€

SIGNIFICATION DES ACRONYMES EMPLOYÉS

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

AMG : Association des Maires de Guyane

ANTEA : Antea Group est une société d'ingénierie internationale et un cabinet de conseil en environnement, spécialisée dans les « solutions de services complets dans les domaines de

l'environnement, des infrastructures, de l'urbanisme et de l'eau »

CCIG : Chambre de Commerce et d'Industrie de Guyane

CCOG : Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais

CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CTG : Collectivité Territoriale de la Guyane

DOB : Débat d'Orientations Budgétaires

DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

EDF : Electricité De France

EPAG : Etablissement Public d'Aménagement en Guyane

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

FACE : Fond d'Amortissement des Charges d'Électrification

FEADER : Le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

GAL : Groupe d'Action Locale

GTEP : Groupe Technique d'Évaluation de Production

HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point, méthode d'analyse et de maîtrise des risques sanitaires en matière de denrées alimentaires

KPMG : Klynveld Peat Marwick Goerdeler est un réseau mondial de prestations de services d'audit, fiscaux et de conseils

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

MFR : Maison Familiale Rurale

MOT : Mission Opérationnelle Transfrontalière

MTI : Société Maroni Transport International

PAOG : Pôle Agro-alimentaire de l'Ouest Guyanais

PDRG : Programme de Développement Rural de la Guyane

RS : Référence Statistique

SEM : Société d'Economie Mixte

SOFRED Consultants : Société d'ingénierie

TPG : Trésorier-Payeur Général

ZAE : Zone d'Activités Economiques

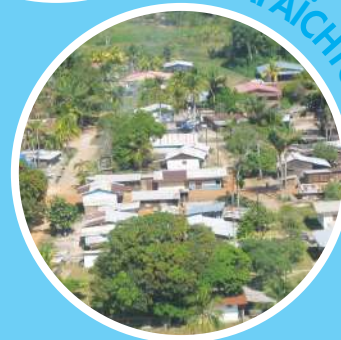
APATOU



AWALA-YALIMAPO



PAPAÏCHTON



ST-LAURENT DU MARONI



SAÜL



MARIPA-SOULA



MANA



GRAND-SANTI



LES
8 COMMUNES
COMPOSANT
LA CCOG

1- LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUEST GUYANAIS

1 - LE TERRITOIRE

- > Une superficie de **40 945 km²** soit **49% de la Guyane**
- > Une population de **80 762 habitants** soit **33,70 % de la Guyane**
- > Maripa-Soula est **la plus grande commune de France** avec sa superficie de **18 360 km²**
- > **Une occupation du territoire sur le littoral et l'intérieur, dans les bourgs et les écarts**

Le territoire de la CCOG se décompose en trois grandes zones bien distinctes.

- **Les communes du littoral reliées par un réseau routier :** Saint-Laurent du Maroni, Mana, Awala-Yalimapo et Apatou.
- **Les autres communes desservies principalement par le fleuve :** Grand-Santi, Maripa-Soula et Papaïchton.
- **La commune de Saül représentant le cœur de la Guyane.** Elle est desservie uniquement par voie aérienne.

Le territoire de la CCOG se caractérise par des spécificités très marquées qui nécessitent des réponses adaptées à chacune des situations rencontrées : superficie, isolement des communes, absence d'interconnexion, dissémination de pôles de vie ainsi que d'autres nombreux facteurs.

Le Territoire de l'Ouest



COMMUNES	Population 2014 RS : 2011 (INSEE)	Population 2015 RS : 2012 (INSEE)	Population 2016 RS 2013 (INSEE)
Apatou	6 975	7 257	7 649
Awala-Yalimapo	1 305	1 327	1 350
Mana	9 081	9 334	9 593
Saint-Laurent du Maroni	40 462	40 597	41 515
PARTIE FLEUVE			
Grand-Santi	5 526	6 029	6 343
Papaïchton	5 860	6 097	6 335
Maripa-Soula	9 487	9 970	10 477
Saül	153	151	150
TOTAL	78 849	80 762	83 412

2 - LES INSTANCES DÉCISIONNELLES

La Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Il comprend des instances décisionnelles telles que le Conseil et le Bureau communautaires.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNE D'APATOU

M. Paul DOLIANKI

Mme Diana SAITI

M. Moïse EDWIN

COMMUNE D'AWALA-YALIMAPO

M. Jean-Paul FERREIRA

COMMUNE DE GRAND-SANTI

M. Paul MARTIN

Mme Suzanne AMAIDOU

M. Bendy PESNA

COMMUNE DE MANA

M. Georges PATIENT

Mme Arlene BOURGUIGNON

M. Albéric BENTH

M. Tchoua YA

COMMUNE DE MARIPA-SOULA

M. Serge ANELLI

Mme Marie-Thérèse ABIENSO

Mme Sylviana AGESILAS

M. Micky JACOBIE

COMMUNE DE PAPAÏCHTON

M. Jules DEIE

Mme Christiane AYAITE

COMMUNE DE SAINT-LAURENT DU MARONI

M. Léon BERTRAND

Mme Linda AFOEDINI

M. Jean GONTRAND

Mme Agnès BARDURY

M. Chris CHAUMET

Mme Sophie CHARLES

M. Bernard BRIEU

Mme Bénédicte FJEKE

M. Joseph VERDA

Mme Josette LO-A-TJON

M. Bernard SELLIER

Mme Yvonne VELAYOUDON

M. Michel VERDAN

COMMUNE DE SAÛL

Mme Marie-Hélène CHARLES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

M. Léon BERTRAND, Président

M. Bernard BRIEU, 1^{er} Vice-président, Président de la Commission Finances et Fiscalité

M. Albéric BENTH, 2^{ème} Vice-président, Président de la Commission Agricole et Ruralité

M. Paul DOLIANKI, 3^{ème} Vice-président, Président de la Commission Culture et Sport

M. Paul MARTIN, 4^{ème} Vice-président, Président de la Commission Coopération Régionale et Internationale

M. Jules DEIE, 5^{ème} Vice-président, Président de la Commission Information-Communication

M. Jean GONTRAND, 6^{ème} Vice-président, Président de la Commission Portuaire

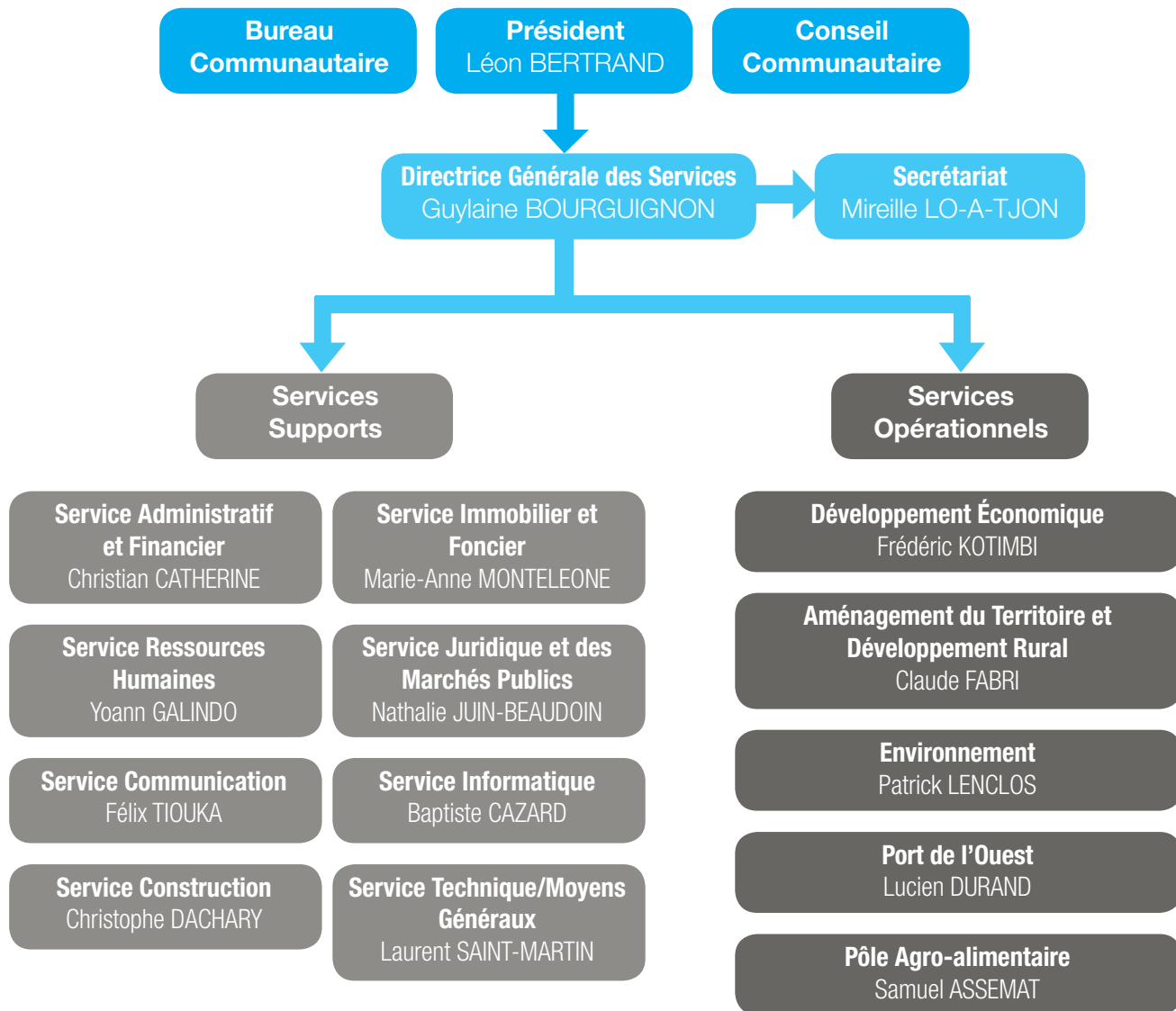
M. Micky JACOBIE, 7^{ème} Vice-président, Président de la Commission Electrification rurale

Mme Arlene BOURGUIGNON, 8^{ème} Vice-présidente, Présidente de la Commission Economique et Touristique

M. Jean-Paul FERREIRA, 9^{ème} Vice-président, Président de la Commission Environnement et Gestion des déchets

Mme Marie-Hélène CHARLES, Membre du Bureau

3 - L'ORGANIGRAMME DES SERVICES EN 2015





2 - L'ÉLECTRIFICATION RURALE

En matière d'électrification, il faut distinguer les opérations d'extension des réseaux électriques, le renforcement et la création des moyens de productions électriques et les différentes études. En 2014-2015, l'investissement en matière d'électrification rurale a été très important plus de 12,6 millions d'euros, dont 10 millions pour la création de six centrales de production électrique. En matière de projet d'électrification rurale deux types d'opérations sont portés par la CCOG. Les opérations liées aux réseaux de distribution électrique et celles concernant la production électrique.

1- LES OPÉRATIONS FINALISÉES EN 2015

Extension du réseau de distribution de desserte de la nouvelle station de pompage – Saint-Laurent du Maroni : les études ont été engagées à la fin de 2013. Les travaux ont été réalisés en 2014 pour un coût total de 120 746€. L'opération a permis à la commune de mettre en service sa nouvelle station de pompage et de traitement d'eau potable. Elle s'est réalisée dans un cadre de groupement de commande entre la CCOG et la commune de Saint-Laurent du Maroni.

Extension du réseau de distribution sur le village de Javouhey commune de Mana : le projet consiste à réaliser une extension au lieu « piste des champs » pour raccorder la plateforme de collecte et de stockage des produits frais, en cours de construction, appartenant à l'association des producteurs de fruits, fleurs et légumes de Guyane et desservir les parcelles avoisinantes. Les études et travaux ont été réalisés au premier semestre 2015. Le coût final est de 63 000€. Grâce au partenariat engagé avec EDF, l'opération a pu être réalisée dans un temps très court en respectant la contrainte de délai imposé par le FEADER.

Extension du réseau de distribution sur divers secteurs de la commune de Maripa-Soula (Poti Soula, route de l'aérogare, butte Sophie) : les travaux se sont achevés en 2015 pour un coût de 417 347€. Le projet a été réalisé sur plusieurs exercices de 2011-2015. Plusieurs éléments expliquent la durée d'extension de réalisation de l'opération :

- Révision du projet en phase travaux ;
- Mobilisation longue des financements.

Renforcement et extension du réseau de distribution dans le bourg d'Apatou – crique Sakoura, poste de transformation Saint-Eloi : les études de conception ont été conduites en fin 2014. Les travaux se sont achevés en 2015 pour un coût total de 203 000€.

Création du réseau de distribution des villages du Haut-Maroni Elahé, Kayodé, Twenke-Taluhen, Antecum Pata, Pidima Maripa-Soula : le projet a été réalisé sur l'exercice 2014-2015. C'est le projet le plus ambitieux conduit dans l'Ouest en matière de distribution électrique. Il a consisté à la création de 12 km de réseau basse tension sur les villages du Haut-Maroni, en lien avec la création des centrales hybrides/photovoltaïques/thermiques. Les travaux se sont achevés en fin 2015 pour un coût total de 1 480 000€.



Réseaux d'extension électrique – commune de Papaïchton

2 - LES OPÉRATIONS D'EXTENSION EN COURS EN 2015

Extension du réseau de distribution vers les villages du Sud de Grand-Santi (desserte du château d'eau, Anacondé) : les études de conception ont été conduites fin 2015. Le coût prévisionnel du projet est de 1 400 000€. En raison du coût important du projet et du manque de fonds FACE disponible en Guyane, l'opération a été scindée en trois tranches :

- **Tranche 1 :** desserte du château d'eau de Grand-Santi : 387 000€. Elle a été financée à 80% avec une participation de la Région Guyane et de l'Office de l'eau.
- **Tranche 2 :** desserte du village d'Anacondé : 440 000€. Le financement du FEADER entre dans le cadre du nouveau PDRG. Dans cette attente, la CCOG et la commune se sont engagées chacune à hauteur de 50%.
Les travaux de ces deux premières tranches ont démarré en septembre 2015 dont la réception est prévue en avril 2016.
- **Tranche 3 :** village Kasba Ini, Amuni campoe, Pascal Kondé, Boy campoe : 573 000€. Les travaux vont commencer en fin d'année 2016.

Renforcement des réseaux de distribution de Grand-Santi et Maripa-Soula : à la demande d'EDF Guyane, 4 postes de distribution publique sont à renforcer dans les communes de Maripa-Soula (3) et Grand-Santi (1). Les études de conception ont été conduites fin 2014. Les travaux ont démarré en juin 2015. L'achèvement de l'opération est prévu en octobre 2016 dont le montant s'élève à 410 620,20€.

Trois éléments ont retardé la réalisation de l'opération dans les délais :

- Le niveau du fleuve particulièrement bas, ainsi que la non remontée des eaux en janvier ;
- L'acheminement difficile des postes de transformation ;
- Le lieu d'implantation du poste Vierge à Maripa-Soula qui a été remis en cause par la commune elle-même.

Extension du réseau de distribution dans le bourg d'Apatou et les villages du Nord : tranche 1 Sonia Campoe – New Campoe : les études de conception ont été réalisées en 2015 pour un coût prévisionnel de 1 400 000€. Une demande de subvention au FEADER a été faite. Les études engagées ont coûté 37 500€.

Extension du réseau de distribution dans la zone de vie familiale du projet d'aménagement de Providence : les études de conception ont été réalisées en 2015 pour un coût prévisionnel de 306 000€. Ce projet est en attente de l'avancement du projet global d'aménagement du site.

3 - LES OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION / RENFORCEMENT DES CENTRALES DE PRODUCTION EN COURS EN 2015

Création de la centrale de Providence : la phase d'études a démarré en 2011. Les travaux ont débuté en 2012. Le projet a été réalisé à 98% pour un coût de 1 920 300€. Il est prévu une mise en service fin 2016.



Centrale de Providence en cours de construction - commune d'Apatou

Création des centrales de production électrique hybride des villages du Haut-Maroni – Elahé, Kayodé, Twenké-Taluhen, Antecum Pata, Pidima : le projet a été réalisé sur l'exercice 2014-2015. C'est le projet le plus ambitieux conduit dans l'Ouest. Il a consisté à la création de 5 centrales de production électrique destinées à alimenter les 5 villages. 12 km de réseau basse tension ont été créés en parallèle dans les villages du Haut-Maroni. Le projet est réalisé à plus de 99% à la fin 2015 pour un coût total de 9 500 000€.



Centrale électrique hybride - Commune de Maripa-Soula

Renforcement de la centrale de production électrique du bourg Maripa-Soula : les études ont été conduites en 2014.

Le projet bénéficie d'un financement FACE de 725 000€. Une demande complémentaire de subvention du FEADER est en cours. Le coût prévisionnel de l'opération, après notification du marché de travaux est de 896 000€.

Renforcement de la centrale de production du bourg – Grand-Santi : les études ont été conduites en 2014. Les travaux commenceront en 2016. Le coût prévisionnel de l'opération est de 323 000€.

Création d'une centrale de production électrique à Saül et restructuration du réseau : des études ont commencées en 2010. Ce projet est estimé à 4,3 millions d'euros. Cependant, l'emplacement n'est pas arrêté définitivement. EDF Guyane ne s'est toujours pas prononcée sur sa participation financière et sur les conditions de prise en charge de la gestion.

STRATÉGIES ET ORIENTATIONS :

Création du Syndicat d'électrification : l'Association des Maires de Guyane a relancé avec l'appui du Conseil Général et de l'ADEME le projet de création du syndicat d'électrification de Guyane. Ce projet se poursuivra en 2016.

Étude stratégique pour la production électrique sur les communes de Papaïchton et Maripa-Soula : l'étude sur les besoins en énergie de ces communes sera réalisée en 2016.



3 - LE PÔLE AGRO-ALIMENTAIRE

Le Pôle Agro-alimentaire de l'Ouest Guyanais (PAOG) est constitué :

- D'un abattoir multi-espèces d'une capacité maximum de 150 T/an fonctionnant 1 à 2 jour(s) par semaine ;
- D'un atelier agro-alimentaire (jus, confitures, chips, glaces, gâteaux...) d'une capacité maximum de 1000 ½ journées/an fonctionnant 5 jours par semaine ;
- D'un atelier de découpe de viande - capacité maximum de 150 T/an – en phase de test avant ouverture.



Le Pôle Agro-alimentaire de l'Ouest Guyanais – commune de Mana

1 - L'ABATTOIR, UN OUTIL DE MIEUX EN MIEUX MAÎTRISÉ

L'abattoir a ouvert ses portes en août 2014. En 2015, première année complète de pleine exercice, un volume d'abattage de 43 T a été réalisé. Pour 2016, l'objectif est d'augmenter les volumes abattus de 10 à 20%.

Le fonctionnement de l'outil ainsi que l'organisation du travail sont à présent maîtrisés. Certaines limites ont pu être décelées : catégorie et taille des animaux à abattre, poids total abattu/jour, nombre d'opérateurs minimum pour fonctionner... Elles conditionnent la capacité d'évolution de l'outil.

Certaines contraintes de notre territoire (isolement, coût de transport ou d'intervention des prestataires, disponibilité des pièces ou des prestataires) nous poussent à faire évoluer la stratégie

d'approvisionnement et de maintenance du pôle vers une plus grande autonomie. Cela passe par la création d'un véritable atelier, la création et la gestion d'un stock de pièces détachées ainsi que par l'acquisition et la mise en oeuvre de nouvelles compétences (espaces verts, maintenance industrielle).

Le développement de l'activité d'abattage passe par la sensibilisation constante des éleveurs, une structuration de la filière qui permettra de répondre aux besoins du marché, une meilleure connaissance du marché et une plus grande fermeté des autorités vis-à-vis des abattages illégaux.

Des demandes de diversification des types d'abattage émergent : bio et rituels. Certains pourraient être réalisés moyennant des investissements modérés. Ils permettraient de développer l'activité tout en répondant aux besoins spécifiques des populations du territoire.



Plateforme d'abattage

2 - UN SERVICE DE LIVRAISON EN DÉVELOPPEMENT

Depuis janvier 2015, le PAOG réalise des livraisons de carcasses d'animaux de boucherie. Ce service permet notamment de garantir la qualité de la viande grâce au respect des températures tout au long de la chaîne du froid.

Une livraison hebdomadaire de carcasses de porcs charcutiers est pratiquée pour le compte de la coopérative PROPORC au Super U de Saint-Laurent du Maroni. Des livraisons occasionnelles sont réalisées vers des clients particuliers, jusqu'à Sinnamary.

Le PAOG ne possède pas de bétailière, mais est en mesure de mobiliser des services de transport d'animaux sur l'ensemble du territoire d'intervention de l'abattoir, à des prix très compétitifs. De ce fait, le PAOG propose à ce jour un service complet de collecte, transport, abattage et livraison des animaux de boucherie mis en carcasse.

3 - UN ATELIER DE TRANSFORMATION EN ÉVOLUTION

La mise en place de l'atelier de transformation des produits végétaux par la CCOG devait permettre aux porteurs de projet identifiés en 2004-2005 de concrétiser leur projet et de développer une véritable filière d'agro-transformation avec une production répondant aux exigences qualitatives et sanitaires d'une clientèle en expansion.

Trois utilisations principales étaient envisagées, par ordre de priorité :

- La mise à disposition aux agro-transformateurs de l'Ouest de locaux et de matériel performant ;
- La formation en agro-alimentaire (MFR - CFPPA de Guyane...);
- La recherche de nouveaux procédés de transformation et l'accompagnement des professionnels.



Contrôle de la qualité de la viande

Cependant, certains changements dans le contexte socio-économique sont intervenus dans les dix années qui ont séparé la définition du projet et l'ouverture du PAOG.

Ainsi de nombreux porteurs de projet (initiaux) ont changé de cap (abandon du projet artisanal et/ou révision de l'échelle de production) ou ont développé leurs propres outils de transformation.

La mission majeure de mettre à disposition un outil de production aux porteurs de projet est aujourd'hui fortement remise en question. La CCOG doit à présent mettre l'accent sur l'initiation – découverte - formation et sur la Recherche - Développement (mise au point des produits).

L'enjeu est de constituer à moyen terme un nouveau groupe (mélange des agro-transformateurs initiaux et nouveaux) qui utilise dans un premier temps l'atelier pour le développement de projets personnels (phase d'appropriation technique) puis qui participe petit à petit à son administration (constitution d'un conseil d'administration mixte) pour peut-être, à terme, en prendre la gestion et en assurer la destinée.

Enfin, une activité de découpe de viande est en phase de test dans l'atelier de transformation des végétaux, impliquant la mise en oeuvre de procédures spécifiques (séparation dans le temps et l'espace des produits d'origine animale et végétale). Cette activité sera réalisée sous la forme de prestations de service. Les éleveurs et leurs coopératives pourront ainsi répondre à l'évolution de la demande vers des produits prêts à être consommés (à savoir produits découpés et mis sous vide) plutôt que des carcasses ou ½ carcasse. La formalisation de la vente directe de viande, de l'éleveur au consommateur, réalisée jusqu'à présent « sous le manguier », sera ainsi rendue possible !



Nettoyage et décontamination des légumes



Préparation des chips de banane



4 - LE PROGRAMME LEADER

LEADER est un acronyme pour « Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale ».

Il s'agit de « l'axe méthodologique » du FEADER, le fonds de financement du 2ème pilier de la Politique Agricole Commune pour le développement rural. L'année 2015 a été marquée par la fin du programme LEADER 2007-2013 avec une mobilisation de fonds importante, et par l'élaboration de la nouvelle candidature LEADER pour la période 2014-2020. Une candidature qui a nécessité une forte concertation et une large mobilisation des acteurs du territoire.

1 - LA SITUATION DE LA FIN DE PROGRAMMATION 2007-2013

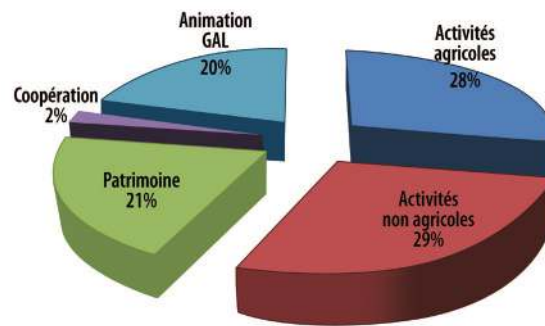
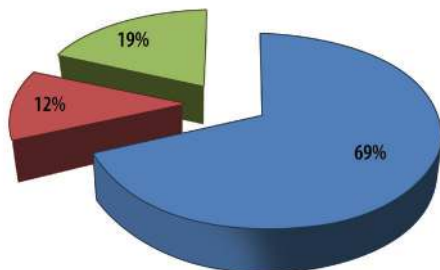
Une mobilisation de fonds importante

Pour la période 2007-2013, la CCOG a porté le programme LEADER dont la stratégie s'intitulait « Pour des activités durables et des filières structurées valorisant les savoirs locaux ».

Durant ces 6 années de programmation, le GAL Nord-Ouest a ainsi étudié 124 dossiers, 95 d'entre eux ont pu être programmés et engagés jusqu'au bout. Cette dynamique leader a permis de mobiliser plus de 3 790 000€ de projets, tous financements confondus sur le territoire de l'Ouest.

A la fin de la programmation, sur tous les dossiers soldés, le GAL Ouest a ainsi consommé 2 606 602,27€ en FEADER soit 101% de la maquette attribuée initialement.

■ FEADER ■ CPN (CG, CR ET CNES) ■ Autofinancement ou autres financements



Répartition de l'enveloppe LEADER par thématique

Parmi tous les GAL présents en Guyane, le GAL du Nord-Ouest est celui qui a permis la mise en oeuvre du plus grand nombre de projets et a consommé la plus importante maquette financière. En cours de programmation, la maquette a été remaniée pour adapter le programme aux contraintes et aux besoins du territoire. Le GAL de l'Ouest a pu obtenir 2 ré-abondements au vu des engagements réalisés et des demandes de programmation.

Malgré les ré-abondements, les demandes de subvention ont été plus importantes que la maquette disponible.

Depuis avril 2015, un travail conséquent a été mené par la cellule animation pour solder les dossiers dans les délais. Ainsi, l'équipe a été au plus près des porteurs pour les accompagner dans la finalisation de leurs projets, dans la rédaction des demandes de soldes, dans la vérification des dépenses.

2- L'ÉLABORATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE LEADER

La CCOG a souhaité poursuivre son engagement dans la démarche LEADER 2014-2020 et renouveler sa stratégie locale de développement. Elle a donc souhaité répondre à l'appel à projet Régional LEADER et élaborer sa candidature LEADER.

La CCOG s'est ainsi positionnée lors du Conseil Communautaire du 26 septembre 2014 pour renouveler son engagement dans la démarche LEADER 2014-2020 et répondre à l'appel à candidature.

La réponse à l'appel à projet devait être préparée au plus près du territoire et des acteurs locaux. L'équipe du GAL Nord-Ouest, forte de l'expérience de la programmation précédente a été le principal meneur pour élaborer le dossier de candidature avec un appui technique d'un chargé de mission.

Le rôle du chargé de mission en partenariat avec l'équipe d'animation du GAL était de :

- Réaliser une veille documentaire et juridique et un suivi de la procédure en lien avec l'appel à projet régional ;
- Analyser, effectuer le bilan et mettre en perspective le programme LEADER 2007-2013 pour définir les bases de la future stratégie de développement rural du Nord-Ouest guyanais ;
- Élaborer le dossier de candidature incluant les différents volets diagnostic, stratégie, plan de développement et maquette financière prévisionnelle.

1/ La mise en place d'un comité de suivi

Un comité de suivi interne CCOG a été mis en place au moment de la réponse à l'appel à la manifestation d'intérêt en février 2015. Ce comité comprenait des personnes ressources, connaissant parfaitement le territoire et son évolution passée, ayant l'expérience de la précédente candidature et qui travaillaient sur les projets de développement en cours et à venir.

2/ Une analyse des données du territoire :

- Analyse du PDRG
- Bilan du leader 2007-2013
- Mise à jour du diagnostic

3/ Une identification des acteurs du territoire par des rencontres et des réunions

Des rencontres individuelles avec des acteurs représentatifs du territoire ont été conduites, ainsi que des réunions auprès des mairies avec des membres de l'équipe municipale et technique.

4/ Une concertation lors de séminaires avec des restitutions auprès des communes et acteurs

La concertation s'est poursuivie par l'organisation d'ateliers thématiques avec les acteurs publics et privés, pour définir les objectifs spécifiques de la nouvelle programmation. Au total 5 ateliers se sont déroulés concernant l'agriculture, le développement local, le patrimoine culturel, le tourisme et le patrimoine naturel.



Présentation du programme aux acteurs du territoire à la mairie d'Awala-Yalimapo

Les ateliers ont permis d'associer des acteurs publics et privés et de définir les premières stratégies thématiques. Ils ont rassemblé plus de 80 personnes. A l'issue de chaque atelier des premières ébauches de fiches actions ont été rédigées avec l'aide des animateurs/rapporteurs. Un compte-rendu général reprenant les réflexions de tous les ateliers sous forme des premières fiches actions a été largement diffusé.

L'implication des participants a été un succès et l'ensemble de ces rencontres a permis de faire émerger des besoins communs à toutes les thématiques en termes d'accompagnement, de structuration et de mise en réseau des acteurs.

5/ La rédaction finale de la candidature

La contribution de la cellule d'animation du GAL a été très importante tout au long de l'élaboration de la candidature. Sur la base des éléments issus de la concertation des acteurs, le comité de suivi de la candidature a finalisé cette candidature. Elle a ensuite été soumise au comité de sélection de la CTG fin novembre 2015.

Des échanges par mail entre membres du comité, ainsi que 4 réunions ayant eu lieu le 7 juillet 2015, le 17 septembre 2015, le 25 septembre 2015 et le 18 novembre 2015, ont permis de finaliser les éléments du diagnostic et de la stratégie, constituer la maquette financière et définir les éléments de gestion de l'animation du GAL.



Présentation du programme aux acteurs du territoire à Mana

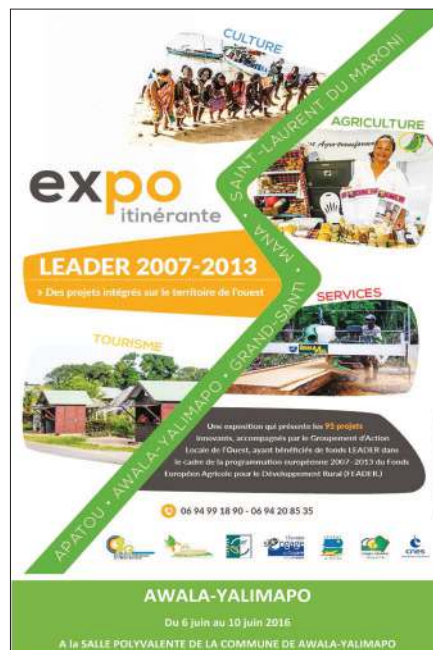
6/ Une valorisation et promotion des actions soutenues par le LEADER sur le territoire de l'Ouest auprès des acteurs sous forme d'exposition

Le GAL du Nord-Ouest a souhaité valoriser les 95 projets financés durant ce programme LEADER 2007-2013, sur le territoire du Nord-Ouest. Il a ainsi réalisé une exposition photographique qui retrace et présente ces projets.

Le lancement de la nouvelle programmation 2014-2020 sera fait lors de l'inauguration de l'exposition LEADER 2007-2013 à laquelle seront conviés tous les acteurs du territoire, porteurs de projet, élus communautaires, élus communaux, membres du GAL.

7/ Nouveau président du Gal Nord-Ouest

Suite aux élections municipales et communautaires de mars 2014, le Conseil Communautaire de la CCOG a désigné Monsieur Bernard BRIEU nouveau président du GAL Nord-Ouest en remplacement de Monsieur Albéric BENTH.





5 - LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Depuis 2012, dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, la CCOG élargit son champ d'intervention aux autres compétences. En plus des projets dédiés à l'immobilier d'entreprises, elle a investi d'autres champs de cette compétence, notamment les champs stratégiques, de l'animation économique du territoire, du réseautage des acteurs du développement économique du territoire communautaire, de l'observation territoriale, du développement touristique et du développement économique transfrontalier avec le Suriname.

1- DES PROJETS EN COURS D'ÉTUDES ET DE RÉALISATION

Aussi, l'année 2015 a été marquée d'une part, par la finalisation des études pré-opérationnelles des opérations d'aménagement et de construction à vocation économique. Ces études pré-opérationnelles ont permis un chiffrage prévisionnel indicatif qui s'élève à 46 976 000€. Celles-ci figurent dans le tableau récapitulatif suivant :

Zone d'Aménagement Economique de Saint Maurice Saint-Laurent du Maroni	17 500 000 €
ZAP – Plateforme logistique de transports	8 000 000 €
Aménagement touristique des berges du Maroni à la charbonnière de Saint-Laurent	2 000 000 €
Lotissement économique E. Milien à Saint-Laurent du Maroni	2 000 000 €
Pépinière et hôtel d'entreprises à Saint-Laurent du Maroni	7 000 000 €
Valorisation du tourisme de la Basse Mana	1 976 000 €
Plateforme logistique de pêche à Mana	8 500 000 €
TOTAL	46 976 000 €



Réunion de travail à la mairie de Maripa-Soula

Dans le même ordre d'idées, il est à noter le lancement des études pré-opérationnelles pour la création d'une ZAE à Maripa-Soula et la mise en place de la contribution financière de la CCOG pour le financement du volet économique de la revitalisation du centre bourg de Maripa-Soula.

D'autre part, cette année 2015 a été marquée par la poursuite de l'élaboration de la présentation du Schéma de Développement Economique de l'Ouest Guyanais aux communes membres et aux acteurs économiques du territoire.



Présentation du Schéma de Développement Économique de l'Ouest Guyanais aux maires des communes à Mana

2- L'ANIMATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

Durant cette année, plusieurs autres réflexions et actions ont été engagées pour :

- La mise en place du marketing territorial ;
- La mise en place du Club des entreprises de l'Ouest Guyanais ;
- La mise en place du Club des créateurs d'entreprises de l'Ouest Guyanais ;
- La constitution de réserves foncières à vocation économique avec l'appui de l'EPAG ;
- La mise en place d'un observatoire économique et transfrontalier ;
- La constitution de la bourse immobilière de l'Ouest Guyanais ;
- L'accès à la commande publique des entreprises du territoire communautaire afin de contribuer au développement économique endogène. Notamment l'organisation d'un séminaire de formation pour favoriser leur accès aux marchés publics ;
- La création d'une maison des services publics à Grand-Santi. En effet, ce projet vise à assurer une offre minimum de services aux habitants de la commune. Des espaces mutualisés devraient être mis à disposition afin de contribuer à la réduction des inégalités d'accès aux services publics ;
- La poursuite du soutien financier à la Plateforme d'Initiative Locale - Initiative Ouest Guyane (ILOG) ;
- La création du Pôle d'Initiative économique et de Ressources de l'Ouest Guyanais (PIEROG).

Enfin, la CCOG a marqué sa volonté de développer et de formaliser la coopération décentralisée, transfrontalière, avec le Suriname.

En témoigne son adhésion à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) ainsi que sa participation en juin 2015 au Conseil d'Administration de la MOT à Chamonix ainsi que la réunion à Saint-Laurent du Maroni en novembre 2015 avec les représentants de la MOT, les communes membres de la CCOG, la CCIG et l'Antenne de la Région Guyane à Paramaribo.

Il est à souligner l'implication des élus membres de la Commission Développement Économique à travers leurs participations et contributions aux différentes réunions des comités de pilotages destinés à valider les différents projets de développement économique évoqués précédemment.



Réunion de travail avec la mission transfrontalière opérationnelle à Saint-Laurent du Maroni

6 - LE PORT DE L'OUEST

1- LE PORT DE L'OUEST RÉPOND À DES BESOINS LOCAUX

Il est important de noter que nombreux sont les besoins de cette partie du territoire guyanais. Avec une croissance démographique élevée, les infrastructures comme les écoles et les logements doivent être mises en place rapidement et de manière efficace.

En 1930, l'Ouest Guyanais comptait 5 000 habitants. La ville de Saint-Laurent du Maroni et son Port étaient d'une importance vitale pour assurer les besoins logistiques du bagne mais aussi pour toute la Guyane. En 1946, de la période d'après-guerre jusqu'au milieu des années 70, le trafic s'est peu à peu affaibli. L'activité subit alors les répercussions de la crise mondiale qui se fait ressentir sur la plupart des industries dans l'Ouest Guyanais.

Ainsi, les dernières scieries qui ont tenté de résister à la compétition internationale ferment finalement leurs lignes d'export sur l'Europe au début des années 90. Fin 2002, le dépôt pétrolier de Saint-Laurent du Maroni n'est plus conforme et le trafic du navire KERFONS qui représentait le dernier signe d'activité régulière au port disparaît.

En dépit de cette situation d'abandon et face au manque de considération des différents gestionnaires, la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais, s'est portée seule candidate à la concession d'exploitation du port en 2003. En 2009, elle en assume ensuite la propriété.

L'enjeu pour l'intercommunalité est de se donner les moyens politiques pour faire de cette infrastructure d'intérêt communautaire un des vecteurs de soutien de l'activité du territoire. Les objectifs du Port sont les suivants : faciliter les échanges internationaux, afficher des tarifs attractifs à l'import comme à l'export, promouvoir des solutions d'organisation innovantes

tant sur le terminal du bac que le port de commerce, et maîtriser un fonctionnement administratif plus souple. Tous ces avantages doivent être reversés aux entreprises du territoire.

En 2014, la CCOG est devenue l'autorité portuaire. Elle est dès lors responsable du domaine public et doit aussi porter les actions d'investissement pour réorganiser l'activité. En 2015, la Communauté de Communes s'était fixée comme perspective de formaliser l'exploitation qu'elle assume désormais par le biais de la régie.

Les objectifs stratégiques fixés à la régie ont été les suivants :

- Relancer le dossier de délégation du Service Public avec un objectif de notifier le démarrage de la délégation au premier trimestre 2017 ;
- Réaliser les travaux de développement (la cale du bac international et le montage du dossier Programme Opérationnel Amazonie avec le partenariat surinamais) ;
- Entreprendre des travaux et actions de sécurisation du port ;
- Engager le dragage ;
- Enfin, lancer l'étude sur le terminal pétrolier et la recherche d'une zone industrialo-portuaire.



Accostage du navire Martha au port de commerce



2 - DES TRAVAUX IMPORTANTS ONT ÉTÉ LIVRÉS EN FIN D'ANNÉE

D'un côté, sur la zone du bac international il s'agissait de réaliser des investissements pour l'accostage du nouveau bac attendu en 2017. De l'autre, sur le port de commerce les efforts se sont concentrés pour réaliser l'extension des plateformes adaptées au stockage de conteneurs.



Travaux sur la plateforme de stockage au port de commerce

La Régie, quant à elle, a repris l'organisation administrative du port. Depuis la reprise de l'activité des mains de la SEM, il fallait s'accorder sur les termes de la réglementation du code des transports, mais aussi, sur les traités Internationaux en matière de sureté portuaire. Pour ce point, le plan de sureté a été remis à jour. Nous pouvons nous féliciter d'avoir obtenu la parfaite collaboration des services publics de l'arrondissement de Saint-Laurent du Maroni. L'ensemble du personnel portuaire a bénéficié des formations régulières pour les bons gestes et les bonnes pratiques en matière d'exploitation du port.

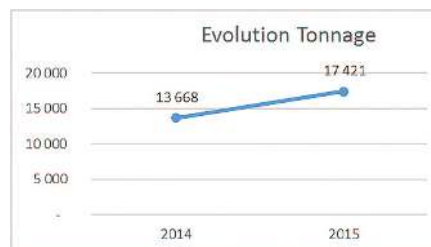
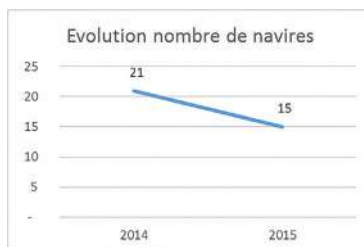
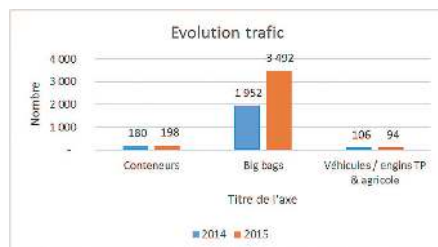
La commission portuaire s'est rapprochée du Grand Port Maritime de la Guyane. L'objectif fixé par les élus est de partager les informations, les connaissances et si possible les compétences. Le Président de la Commission Portuaire a pu signer une convention de partenariat dont le premier acte a formalisé le partage des publications des trafics sur Internet.

Concernant la finalisation du programme de coopération inter-régionale amazonienne, la seconde phase des travaux doit être engagée au cours du dernier trimestre. Il s'agit d'engager un budget de 3 millions d'euros de travaux et d'études pour la cale du bac à Saint-Laurent et pour le port piroguier à Albina.

Concernant la relance des dossiers fonciers, la CCOG a acheté deux parcelles situées dans le domaine portuaire. La société d'aménagement de la ville de Saint-Laurent du Maroni, a donné son accord de principe pour les parcelles situées sur le bac International. Un document d'arpentage est actuellement en cours d'élaboration. Enfin, concernant la parcelle AH 190 appartenant à un privé, une relance de la procédure d'acquisition est entreprise.



Débarquement de marchandises au port de commerce





7 - LA GESTION DES DÉCHETS

La gestion des déchets ménagers et assimilés est une compétence exclusive de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais. A ce titre, la CCOG intervient au niveau de la pré-collecte, de la collecte et du traitement. Son périmètre d'intervention couvre les 8 communes membres.

1- LA COLLECTE DE DÉCHETS

La gestion du parc de bacs sur le territoire est assurée directement par la CCOG.

La gestion porte sur :

- L'entretien du parc existant ;
- Les dotations nouvelles ;
- La gestion des fichiers des usagers.

La collecte des déchets ménagers est assurée pour la plus grande partie du territoire en porte à porte.

Le service de collecte des ordures ménagères (OM) est assuré sur le littoral par des bennes classiques de collecte. Les encombrants et déchets verts sont collectés au moyen de camion ampliroll équipé de grappin. Pour les communes du fleuve, un projet complet d'équipement des sites avec des matériels agréés est en cours.



Collecte des encombrants à Saint-Laurent du Maroni

Collecte dans les communes du littoral en collaboration avec l'entreprise G2C en 2015 :

	Tonnage Collecté (T)	% TOTAL	Population communale	Population collectée	Production/habitant
Apatou	501	6%	7 291	5 833	86
Javouhey	1 497	18%	10 854	8 683	72
Mana Awala					
St-Laurent	6 452	76%	40 898	32 718	197
TOTAL	8 450	100%	59 043	47 234	179 Moyenne pondérée

Diverses collectes dans les communes du fleuve ont été réalisées.

À Maripa-Soula, l'entreprise Lawa polyvalent service a effectué la prestation tandis qu'à Papaïchton, c'était l'entreprise FOSSE qui s'en est chargée.

Traitement : déchèterie – Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDnD) de l'Ouest à Saint-Laurent du Maroni

Le site de la décharge historique est en cours de mise aux normes et de réhabilitation. Il accueille aujourd'hui une déchèterie (mise en service à venir) ainsi qu'une installation de stockage des déchets non dangereux autorisés. Des travaux d'extension de l'ISDnD sont en cours. Des travaux d'achèvement de réhabilitation sont également programmés.

Transport des matériels

L'opération de transport a consisté à acheminer l'ensemble des matériels depuis Mana et Saint-Laurent du Maroni jusqu'aux communes du fleuve par voie fluviale. Deux entreprises TDG Transport et Entreprise RINO ont été retenues.

Des pirogues de 18 mètres jumelées pouvant supporter jusqu'à 12 tonnes environ de charge utile ont été utilisées. L'ensemble des matériels a été transporté du 3 juin au 5 août 2015 soit au total 11 transports. L'acheminement vers les communes a commencé le 5 août 2015. Le cout total du transport s'élève à 116 460€.

L'opération de transport a fait l'objet d'un tournage de film de 13 mn « Gestion des déchets sur le Maroni » pour un coût de 14 986€.



*Site de stockage de déchets non dangereux
à Saint-Laurent du Maroni*

2- LES INFRASTRUCTURES RÉALISÉES DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE

Le programme a commencé en 2011 et s'achèvera en 2016.

Unité de Traitement des Déchets de Grand-Santi et Maripa-Soula

Déchetteries, presses à balles, plateformes de stockage temporaire des déchets sont prévues.



Transport de matériels vers les communes du fleuve



Utilisation du matériel de collecte / transfert



Presse à balle



Ramassage des déchets



Mise en balles : système pour enrubanner les déchets compactés et ainsi mieux gérer le stockage



GRAND-SANTI - stockage des balles sur site



MARIPA-SOULA - stockage des balles sur site



PAPAÏCHTON – hangar

À Papaïchton, la CCOG a construit un hangar destiné au stockage et à la maintenance des matériels de collecte.

APATOU - Réhabilitation de la décharge d'Apatou

- Début des travaux : octobre 2015
- Maitrise d'oeuvre : ANTEA
- Entreprise : MTI
- Coût : 400 000€
- Date prévisionnelle de réception : 3^{ème} trimestre 2016



Quai de transfert d'Apatou

Le site de la décharge situé au sud d'Apatou est réhabilité. Il accueillera le futur quai associé à une déchèterie. En effet, l'objectif du projet est d'installer 3 bennes pour les ordures ménagères et les encombrants avec réservation pour extension à 5 bennes.

Consistance des travaux : terrassement en déblais, remblais, rampe d'accès au quai, quai haut et bas, réseaux d'eaux pluviales, réseaux d'eaux usées et bassin d'orage, réserve incendie, bâtiment modulaire, couverture benne OM et clôture du site. Le coût prévisionnel s'élève à 800 000€



Mise en service du compacteur pied de mouton

L'acquisition d'un compacteur permet de gagner de la place dans les alvéoles de stockage.



8 - LES MOMENTS FORTS EN 2015

L'année 2015 a été aussi les retrouvailles avec les séminaires CCOG, périodiquement, dans chaque commune de l'EPCI. Le Bureau communautaire a validé une fréquence de 2 séminaires par an, sur une thématique précise, sans occulter les préoccupations et opérations immédiates. C'est ainsi que Maripa-Soula a reçu les séminaristes en mars 2015, et Saül en septembre 2015. L'intérêt de tels déplacements est vif et multiple tant au niveau de l'approche et de la connaissance terrain pour les élus communautaires, les collaborateurs de la CCOG et les intervenants. C'est également une mise en avant de chaque commune, sur le territoire si vaste de l'EPCI.

1 - LE SÉMINAIRE DE MARIPA-SOULA, DU 26 AU 27 MARS 2015

« Les nouveaux challenges de l'intercommunalité dans l'Ouest Guyanais : Quel intérêt communautaire pour quelle mutualisation ? »

Vingt-trois élus communautaires, 12 administratifs, 3 intervenants et les médias ont été accueillis par la municipalité de Maripa-Soula et son maire, M. Serge ANELLI. Le thème majeur du séminaire a été animé par Mme Nicole CHAMBRON, en présence de la Déléguée Régionale du CNFPT, Mme Tania BERLAND-SANDOT. Ce séminaire a permis de mettre en exergue l'intérêt communautaire, le projet de territoire, de l'intercommunalité à la communauté d'agglomération, la mutualisation, la stratégie financière, le pacte financier, les défis du territoire, etc. Un panel non-exhaustif, mais limité par la temporalité du séminaire. Malgré les séances plénières très riches et rapprochées, les visites terrain ont permis de voir la décharge de Maripa-Soula ainsi que les chantiers de construction des centrales électriques hybrides à Kayodé et à Taluhen. Il est important de noter que la plus grande centrale électrique hybride (énergie solaire et fossile) de France se trouve dans la commune de Maripa-Soula.



Séminaristes en pirogue pour la visite du Haut-Maroni



Réunion des élus communautaires à la mairie de Maripa-Soula



2 - LE SÉMINAIRE DE SAÛL, DU 16 AU 19 SEPTEMBRE 2015

« Être ou ne pas être : quelles ambitions et visions stratégiques pour le territoire de la CCOG. »

Accueillis par Madame le maire de Saül, Marie-Hélène CHARLES, les participants menés par le Président de la CCOG, M. Léon BERTRAND (15 élus, 11 personnels de la CCOG, 4 intervenants, ainsi que M. Marc BAUDUIN, le TPG de l'Ouest Guyane) ont abordé la problématique complexe du développement économique et de la gestion du territoire. Dès l'accueil, l'accent a été mis sur la gestion des déchets, dans une commune enclavée, avec une desserte aérienne limitée. Le Schéma de Développement Economique, en cours, a fait l'objet de séances de travail très argumentées par les consultants SOFRED face aux questions et desiderata des élus. Le schéma de mutualisation a été présenté avec les fiches actions validées par les élus. La stratégie et les perspectives budgétaires furent présentées par le cabinet KPMG. C'est au cours de ce séminaire que les élus ont acté les nouvelles orientations en matière de communication, dont l'évolution, sinon le changement de notre identité visuelle. Une soirée culturelle a été organisée pour l'ensemble des participants avant leur retour à Mana et Saint-Laurent du Maroni par voie aérienne.



Élus communautaires en séminaire à Saül



*Madame le Maire de Saül, Marie-Hélène Charles
avec Monsieur Léon BERTRAND, le Président de la CCOG,
en visite de terrain dans sa commune*







Ouest Guyane

un territoire, des projets, un avenir

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUEST GUYANAIS

2, rue Bruno AUBERT - Z.A. Gaston CESAIRE - BP 26
97360 MANA

Tél. **0594 34 34 94** - Fax : **0594 34 83 37**

Mail : info@ouestguyane.fr



www.ouestguyane.fr